



# Conseil de Communauté

## Délibération n°432018

### Jeudi 12 avril 2018 – 18h30

L'an deux mille dix-huit et le douze avril à 18 heures 30, le conseil de la Communauté de Communes du Pays de Lunel, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle La Rotonde – Espace Castel à Lunel, sous la présidence de monsieur Claude Arnaud, président de ladite Communauté.

Nombre de membres en exercice : 44

**Présents :** MM. Francis PRATX, Jacques GRAVEGEAL, Denis DEVRIENDT, Laurent RICARD, Claude ARNAUD, Mmes Annabelle DALLE, Paulette GOUGEON, MM. Pierre SOUJOL, Richard PITAVAL, Mmes Marie FEVRIER, Nancy LEMAIRE, M. Stéphane ALIBERT, Mme Francine BLANC, M. Laurent GRASSET, Mme Ghyslaine ARNOUX, M. Philippe MATHAN, Mmes Danielle RAZIGADE, Julia PLANE, M. Claude CHABERT, Mme Isabelle BUFFET, MM. Philippe MOISSONNIER, Jean CHARPENTIER, Mme Sylvie FROIDURE, M. Norbert TINEL, Mme Bernadette VIGNON, M. Jérôme PIETRERA, Mme Cécile MACAIGNE, M. Jean-Paul ROGER, Mme Maryvonne SABATIER, M. Hervé DIEULEFES, Mme Joëlle RUIVO, MM. Laurent AJASSE, Robert PISTILLI, Mmes Arlette LARMAN, Martine DUBAYLE CALBANO, Monique MASDURAUD, MM. Jean-Jacques ESTEBAN et Jérôme BOISSON.

**Absents Représentés :** M. Jean-Paul ROUSTAN représenté par Claude ARNAUD, Mme Frédérique DOMERGUE représentée par Pierre SOUJOL, M. Joël MOYSAN représenté par Marie FEVRIER et M. Henry SARRAZIN représenté par Monique MASDURAUD.

**Absents excusés :** M. René HERMABESSIERE, Mme Sylvie THOMAS et M. Jean-Luc BERGEON

**Secrétaire de séance :** M. Pierre SOUJOL

#### Objet : Budgets Annexes – Vote des Comptes de Gestion 2017

**Monsieur Robert Pistilli, vice-président délégué aux finances,** demande au conseil de se prononcer sur la conformité des Comptes de Gestion du Trésorier Principal aux Comptes Administratifs des Budgets Annexes de la Communauté de Communes au titre de l'exercice 2017.

#### Budget Annexe Pépinière d'entreprises

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture
Investissement	-10 252,40		8 791,91	- 1 460,49
Fonctionnement	-35 646,74		87 033,75	51 387,01
Total	-45 899,14		95 825,66	49 926,52

#### Budget Annexe Hôtel d'entreprises

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture
Investissement	-19 768,72		- 2 226,91	- 21 995,63
Fonctionnement	44 734,66	19 768,72	1 264,77	26 230,71
Total	24 965,94	19 768,72	- 962,14	4 235,08

**Budget Annexe Ateliers relais**

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture
Investissement	249 588,14		153 179,40	402 767,54
Fonctionnement	122 649,86		39 714,76	162 364,62
Total	372 238,00		192 894,16	565 132,16

**Budget Annexe ZAE Saint Sériès**

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture
Investissement	- 57 157,44		- 58 722,78	- 115 880,22
Fonctionnement	91 000,00	57 157,44	86 746,03	120 588,59
Total	33 842,56	57 157,44	28 023,25	4 708,37

**Budget Annexe ZAC Petite Camargue**

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture
Investissement	-62 245,10		86 885,57	24 640,47
Fonctionnement	59 959,81	59 959,81	75 006,46	75 006,46
Total	-2 285,29	59 959,81	161 891,97	99 646,93

**Budget Annexe Pôle oenotouristique**

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture
Investissement	-26 206,08		62 180,68	35 974,60
Fonctionnement	66 709,81	39 328,41	23 413,72	50 795,12
Total	40 503,73	39 328,41	85 594,40	86 769,72

**Budget Annexe Les Portes du Dardaillon**

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture
Investissement	- 126 423,17		- 92 263,16	- 218 686,33
Fonctionnement				
Total	- 126 423,17		- 92 263,16	- 218 686,33

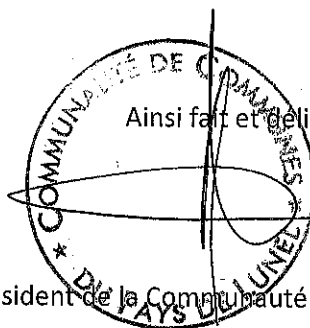
Monsieur le Président demande au conseil de se prononcer.

Où l'exposé de monsieur le vice-président et après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité,

**APPROUVE** la conformité des Comptes de Gestion 2017 du Trésorier Principal avec les Comptes Administratifs 2017 des Budgets Annexes de la Communauté de Communes,

**AUTORISE** monsieur le Président à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Acte rendu exécutoire  
Après envoi en Préfecture le 20/04/18  
Publication du



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
POUR EXTRAIT CONFORME

**Claude ARNAUD**

Président de la Communauté de Communes du Pays de Lunel

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montpellier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

**Communauté de Communes du Pays de Lunel**

152, chemin des merles - CS 90229 – 34 403 LUNEL Cedex